

SC

SOMMAIRE

03 Le mot du Mair

- **04** Diaporama
- **05** Vie communale
- 13 Vie associative & culturelle
- 19 La Métro
- 20 Informations diverses
- 23 Informations pratiques
- 24 Agenda

ÉTAT CIVIL

Naissances:

Loan HOUTMANN, né le 17 mars 2024 Fils de Marine LAMBERET et Geoffrey HOUTMANN

Décès:

Fouad KASSAMA, décédé le 21 mars 2024

ZOOM SUR...

BUDGET 2024

BRULAGE DES VEGETAUX

LES DELICES PERCHES







EDITO

Mésageoises, Mésageois,

Chaque année, le vote du budget est un moment important. Il permet de constater l'état de nos finances et de fixer les grandes masses des dépenses et des recettes. Vous trouverez en page 5 de ce bulletin toutes les informations concernant le budget 2024.

Les travaux sont également un point sensible. Voici quelques nouvelles les concernant :



Le renouvellement du collecteur d'eau pluviale sur le secteur de la Commanderie, pris en charge financièrement en totalité par Grenoble Alpes Métropole, régie Eaux et Assainissement. Les travaux sont terminés, la route est réouverte. Quelques déboires ont été à déplorer (inondation, fibre cassée) et une route barrée pendant 3 mois qui nous montre à quel point cette voirie est importante dans nos trajets quotidiens. Merci à tous, aux riverains, aux parents qui vont à l'école, pour la gestion des ordures ménagères, stationnement, pour votre patience. votre compréhension des gênes occasionnées.

Les travaux de réhabilitation de la ligne électrique 225 kV RTE Champagnier-Cordéac-Les Sables : c'est parti ! Soit le remplacement de 6 pylônes électriques et des câbles. L'impact le plus important sera sur le Chemin du Piallon, puisqu'une conduite d'eau potable doit être dévoyée et le pylône légèrement déplacé. Le Chemin du Piallon sera fermé à la circulation. Le camion des déchets ne pouvant pas passer, le Service « Collecte des déchets » de la Métro demande aux habitants du Piallon de déposer leurs ordures ménagères dans les bacs prévus à cet effet, dans la Montée de St Sauveur. Sur le parking du Rif, environ 100 m2 seront utilisés pour du dépôt de matériel des entreprises.

<u>Le remplacement de la barrière</u> sur le mur de soutènement de la Mairie, pris en charge financièreme<mark>nt en totalité</mark> par Grenoble-Alpes-Métropole, Service « Ouvrage d'arts ». Un alternat a été mis en place durant ces travaux en concomitance avec la route barrée de la Commanderie, d'où quelques confusions pour les automobilistes. La Boîte aux lettres a été déplacée sur le pilier d'entrée de la Place de la Mairie.

<u>Sur le Pont Pasteur</u>, les travaux d'aménagement et de sécurisation des piétons et cycles pour l'accès à la voie verte sur berge en rive droite de la Romanche, sont financés en totalité par Grenoble Alpes Métropole (SMMAG). Du 20 au 24 avril, la bretelle a été fermée, nous sommes désolés des désagréments pour accéder à Mésage par le bas!

<u>Le lit d'arrêt d'urgence</u>, financé par l'Etat (DIRMED) sur le bas de la rampe de Laffrey se termine, fin des travaux prévue pour fin juin, l'alternat restera en place jusque là. Une fermeture de la RN85 sera effectuée les 3, 4,5 juin, pour la réalisation de l'enrobé.

<u>Sécurisation carrefour RN85 / Montée de St Sauveur :</u>
Statu quo !!! Rien ne bouge, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la Préfecture.

La gestion de la RN 85 passe de la DIRMED (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée) à la DIRCE (Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est).

Ce projet de sécurisation devrait donc suivre à la DIRCE mais quel est le temps de la passation du dossier ? Mystère...

<u>La liaison piétonne</u>, finan<mark>cée</mark> par la Commune et la Métropole, Service « Voirie de proximité », au niveau du carrefour entre la Route de la Commanderie et de la Touche est terminée.

Arrêts de bus : Le SMMAG (Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise) nous informe vouloir déplacer l'arrêt de bus du « Moulin » vers l'entrée de la Route des Templiers, juste après les barrières bois pour des raisons de sécurité et de dépose des utilisateurs. En cause le virage, le manque de place et le terre-plein central. De plus, l'arrêt de bus de « la Touche » doit être supprimé, car considéré comme « point noir », à cause de la manœuvre en marche arrière qui doit être réalisée par les chauffeurs. Les enfants seront redirigés vers l'arrêt des « Tennis ». La Commune demande au SMMAG de proposer et de créer, à leur frais, un cheminement sécurisé des enfants depuis l'actuel arrêt de « la Touche » vers celui des « Tennis » ! Discussions en cours.

D'autres travaux communaux en cours ou à venir seront détaillés ci-après dans ce Bulletin et par le biais de l'application CityAll.

Je vous souhaite une bonne fin de printemps, avec des voiries communales à nouveaux circulables (enfin!), avec beaucoup d'activités diverses, des festivités sur la Commune de Notre Dame de Mésage. Je vous souhaite aussi un agréable été, de bonnes vacances à tous, tout en respectant le « bien vivre ensemble ».

Jerôme BUSSON

DE L'IMPROVISATION À NOTRE DAME DE MÉSAGE



Huit mésageois ont participé à l'atelier et ont pu découvrir les bases du théâtre d'improvisation, grâce à des petits jeux de créativité et de lâcher-prise. Encadrés par les comédiens professionnels de la Ligue Impro 38, les participants se sont lancés dans des histoires délirantes et loufoques et tout le monde a passé un très bon moment de complicité et de jeu. Le 7 avril dernier, la Commune a organisé un atelier de découverte du théâtre d'improvisation, suivi d'un spectacle professionnel, dans le cadre des 10 jours de la Culture de Grenoble-Alpes Métropole.



En fin d'après-midi, les comédiens ont proposé un spectacle de haute qualité, tout improvisé dans l'instant, à base des thèmes proposés par le public. La créativité et l'humour étaient au rendez-vous. Les spectateurs et les comédiens sont repartis ravis.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des élèves de l'école élémentaire. Accompagnés à la guitare par M. Vazquez, enseignant de l'école, et au piano par M. REMIGNON, parent d'élève. Ils ont interprété deux chants: "Né en 17 à Leidenstadt" de Jean-Jacques Goldman et le "Chant des partisans".



Une oeuvre collective a également été exposée dans la Salle du Conseil de la Mairie. Il s'agit d'une Marianne dont la jupe est ornée de fleurs bleues, blanches et rouges, réalisées par les élèves de maternelle et d'élémentaire.



Merci aux élèves et aux enseignants des écoles maternelle et élémentaire pour leur engagement, et aux personnes qui ont assisté à cette belle cérémonie.



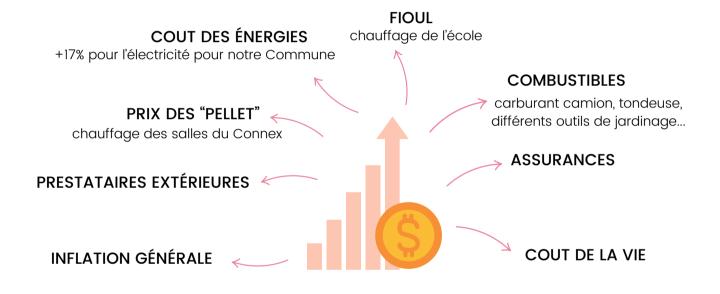


B2025 Le bu

e budget 2024 a été voté le 4 avril dernier à l'unanimité.

Comme vous pouvez le constater et l'entendre autour de vous, dans la presse et dans les différents médias, les collectivités représentées par leurs Élus se plaignent de plus en plus des manques de moyens financiers, les dotations de l'Etat baissant depuis des années, alors que, dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter.

Ces augm<mark>entations concernent par exemple, le point d'i</mark>ndice de la Fonction Publique qui a été relevé (et tant mieux pour nos agents)



Cette année, la conception du budget a été difficile

NOUVEAUX SERVICES

De plus, les élus désirent intégrer deux nouveaux services pour les habitants, <u>la Police Municipale mutualisée</u> avec la ville de Vizille et St Pierre de Mésage et <u>une participation au « portage de repas »</u> pour les personnes pouvant en bénéficier.

La Commune a aussi besoin de se donner "UNE BULLE D'AIR" pour continuer d'assurer l'entretien des espaces boisés, des bâtiments, des espaces publics, des réseaux, de la voirie… et de répondre à vos sollicitations qui sont nombreuses.







Les travaux de l'école

L'aménagement du carrefour RN85/St Sauveur

L'entretien du patrimoine

L'entretien des falaises

La réfection de la façade et des volets de la Mairie

Soit, de lourdes dépenses en perspective.

Le seul levier que possède la Commune pour ajuster ses recettes est la taxe foncière sur le bâti.

Le Conseil Municipal a voté pour une augmentation de 3,68% de cette taxe, soit un taux communal qui passe de 32,40% à 36,08%, ce qui représente environ un gain supplémentaire de 55k sur l'année, qui sera inscrit dans la section "Recettes" du budget de fonctionnement.

32,40%



Nous restons cependant dans la movenne des communes avoisinantes et de la movenne départementale



Cette hausse de la recette permettra aussi d'augmenter notre capacité d'emprunt bancaire, le montant d'un éventuel prêt étant lié à notre épargne et par conséquent à l'excédent transféré de la section « Recettes de fonctionnement » vers la section « Recettes d'investissement ». De plus, certaines subventions et cotisations, sont calculées sur « l'effort fiscal » communal.

Les finances communales restent cependant serrées tout en ayant l'expectative de la vente de la « Maison Richard » et l'aménagement du secteur de la Touche qui permettront d'envisager les prochaines dépenses importantes sur notre Commune. Vos élus restent vigilants sur la gestion financière de Notre Dame de Mésage.



TAUX DES IMPOSITIONS 2024



51.84 %

TOTAL: 880 922€

*Dotation de Mutation à Titre Onéreux : dotation perçue lors d'une vente d'un bien immobilier d'une personne à une autre

**Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : permet de compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe professionnelle)

Impots Dotation globale de locaux: fonctionnement: 449 640€ 197 644€

Dotation solidarité rurale : 19 000€

15 000€

solidarité communautaire: 53 365€

Dotation

Participation St Pierre de Mésage aux frais de fonctionnement

DMTO*: 45 000€

de l'école maternelle : FNIGR**:

Redevance cantine / 20 088€ périscolaire : Location des salles polyvalentes et remboursement des assurances

60 000€

7%

3 460€

1%

1%



53%



17%



13%



8%







140 000€

3 460€ **AUTRES PRODUITS DE GESTION** COURANTE

468 085€ **FISCALITE LOCALE**

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

154 812€

118 453€ **IMPOTS ET TAXES**

RÉSULTAT INVESTISSEMENT 2023

53 388€

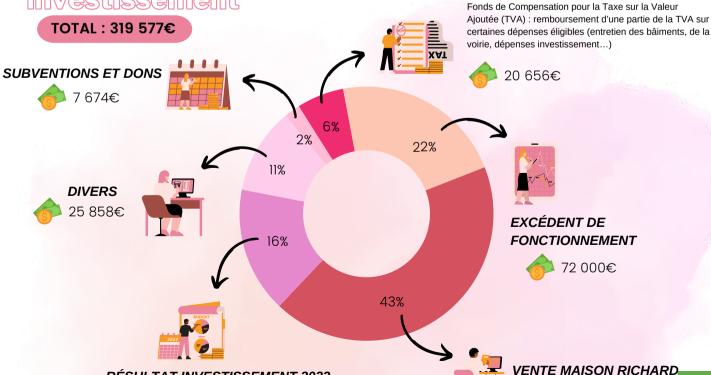
70 703,73€ **RESULTAT** 2023

61 550€ **PRODUIT DES SERVICES**

FCTVA

3 858€ **DIVERS**







DE FONCTIONNEMENT

TOTAL: 880 922€

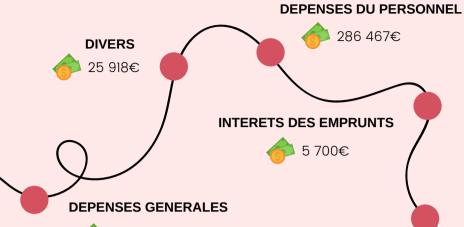
ATTENUATION DE PRODUITS



97 500€

Attribution de compensation : 89 500 €

FPIC: 8 000 €



S

346 362€

<u>Dont :</u> Electricité : 47 000€

Entretien des terrains : 44 603€ Entretien des bâtiments : 44 388€

Cantine: 35 000€

Maintenances: 18 457€

Fioul / pellets: 15 000€

Assurances: 13 025€

Entretien de la voirie : 10 250€

Entretien de l'éclairage publique : 10 000€



Dont:

Indémnités élus : 53 000€

SICCE: 23 000€

Subvention aux associations : 12 800€

Subvention au CCAS: 10 200€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT





Dont : Projet bibliothèque de l'école : 8 000€

Jeux cour d'école : 4 000€

TOTAL : 319 577€







SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT



52 162,50€

Remboursement du mur de soutènement de l'école : 48 956.50 €

Attribution de compensation (Métropole) : 3 206 €

ACHAT DE TERRAINS NUS





3 000€







CONSTRUCTION SUR LES BATIMENTS PUBLICS



59 973,50€

Dont:

Travaux sur l'école : 13 000 €

Remplacement des chenaux de l'église

Ste Marie: 7 000€





C'

C'EST LE MOMENT D'ÉLAGUER

Comme chaque année au printemps, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public, entrainant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole.

En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions poubelle, dégrader les véhicules, blesser des agents...

De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention de services de secours comme un camion de pompiers, par exemple.



En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.

La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments.

Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol... La métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur dans votre Commune.

Plus d'information sur <u>www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts</u>

Les services de collecte vous remercient d'avance pour votre collaboration.

Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ».





BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE - UNE PRATIQUE INTERDITE

Les feux de jardin et le brûlage de déchets verts sont interdits par arrêté préfectoral.



Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des <u>particules</u> fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.

En France, 42 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air et notamment aux particules fines. La mauvaise qualité de l'air réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie et est à l'origine de maladies et d'insuffisances respiratoires.

AUTES SONT LES DÉCHTES CONCERNÉS ?

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

ALL DOLL RESPECTER GETTE INTERDIGION ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée. En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Attention les incinérateurs de jardin ne sont pas une solution et polluent également.

DES SOUTHONS EXISTENT

Des solutions alternatives existent pour valoriser les déchets verts :



la tonte mulching : elle consiste à déposer l'herbe broyée directement sur la pelouse.

le compostage individuel : les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité.

le paillage : cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol.

la collecte en déchetterie : vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie la plus proche, ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

de déchets verts brulés émet autant de particules que :

9 800 577

parcourus pour une voiture diesel récente, en circulation urbaine



277 POO KAN

 parcourus pour une voiture essence récente



BINDIS

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

Par conséquent, l'apport des végétaux en déchetterie (trajet de 20 km supposé) est systématiquement plus favorable qu'une combustion sur place pour la qualité de l'air.



LE TERRAIN MILITAIRE EST INTERDIT

TERRAIN MILITAIRE DÉFENSE D'ENTRER Pour rappel, le terrain militaire est interdit à toute personne, sauf aux ayant-droits : militaires et membres de l'ACCA.

Depuis le 15 avril, tout chien qui entre sur le terrain doit être tenu en laisse.



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Le bureau de vote de la Mairie sera ouvert de 8h à 18h. Une pièce d'identité est <u>obligatoire</u> pour pouvoir voter. Dimanche 9 juin De 8h à 18h



Les horaires du pôle France services, dit « LA SOURCE » de Vizille sont :

9h-12h / 13h30-16h30 et non 9h à 12h et de 13h à 17h,

comme indiqué dans le précédent bulletin.











<u>Le portage des repas peut-il vous intéresser ?</u>



Pour cela, la Commune a besoin d'évaluer le nombre de personnes qui seraient intéressées. Elle demande donc aux personnes qui voudraient bénéficier d'un service de portage de se manifester auprès d'elle.



Merci d'envoyer un email dans ce sens mairie.ndmesage@wanadoo.fr ou d'appeler l'accueil de la Mairie 04 76 68 07 33.



<u>Vous avez 65 ans ou plus ?</u>

Les personnes qui ont 65 ans en 2024 ou les nouveaux arrivants ayant 65 ans et plus, peuvent s'inscrire au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune en contactant le secrétariat de la Mairie.

Elles seront invitées à la fin de l'année par la Municipalité à participer au repas (ou à la sortie) regroupant toutes les personnes inscrites, ou pourront recevoir <u>un colis cadeau</u> si elles ne sont pas disponibles pour assister au repas.







LES PROCHAINS CONCOURS HIPPIQUES



Prochains concours hippiques organisés par l'association JUMP'MESAGE et le Club Hippique des 4 Fers







Samedi 15 juin 2024 Dimanche 16 juin 2024 Dimanche 29 Septembre 2024 Dimanche 13 Octobre 2024







LA FÊTE DE LA BIÈRE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE REVIENT!



LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE, À LA SALLE DU MOULIN, DE 19H À MINUIT

Venez déguster des bières locales, il y en aura pour tous les goûts : blonde, blanche, rousse, fruitée, IPA.

Une restauration sera possible sur place (sandwichs, empanadas, burgers, crêpes), accompagnée d'une ambiance musicale.

Et pour le plaisir des yeux, la Commune vous offre un magnifique feu d'artifice. Venez nombreux pour la deuxième édition de cet événement mésageois!

MERCI DE PRIVILÉGIER LE CONOITURAGE OU MÊME DE VENIR À PIED!

Au regard du succès de la fête de l'année dernière, nous avons besoin d'être nombreux pour accueillir les gens au mieux.

Un collectif composé d'associations mésageoises et de personnes volontaires s'est constitué pour pouvoir organiser cette belle soirée et que l'expérience de chacun soit agréable.

Mais nous avons besoin de vous!

Vous avez aimé la fête l'année dernière ? Vous voulez nous aider à l'organiser ? Vous avez une heure à nous consacrer ? Ou plus ? Contactez-nous au 06 10 80 61 21

MÉSAGEOISES, MÉSAGEOIS

C'est parti pour la 5 édition du festival de spectacle et de cuisine de Notre Dame de Mésage!

Découvrez en famille un florilège de musique et de spectacles pour tous les âges. Participons entre voisins au banquet-cabaret, au grand bal costumé, aux dégustations de produits locaux et aux spectacles en plein air!

DU VENDREDI AU DIMANCHE

UN WEEKEND SPECTACULAIRE!

Spectacles d'acrobates, marionnettes mystérieuses, danses émouvantes, cabaret fantastique, musiques douces, ombres et lumières, jeux en bois, chasse aux trésors, plantes étonnantes et costumes déjantés. Ouvrez les yeux, le coeur et les oreilles. Ca va être fantastique!

DE LA CUISINE POUR TOUS LES GOÛTS!

Cette année, les bénévoles se remontent les manches pour vous concocter un banquet mémorable aux saveurs orientales. Dégustez aussi les pizzas, crêpes, gaufres, frites maison et glaces artisanales, préparées avec amour par les bénévoles et les foodtrucks locaux.



UN GRAND BAL COSTUMÉ!

samedi soir, la fanfare survoltée LGMX et la techno lowtech de Compost Collaps vous feront groover jusqu'au bout de la nuit dans le costume de votre choix.

UN CODE PROMO RIEN OUE POUR VOUS

Guettez le programme des Délices Perchés dans votre boîte aux lettres et profitez d'un code promo « spécial mésageois » pour le cabaret-spectacle du vendredi soir!



Retrouvez bientôt le détail des séances dans votre boîte aux lettres et sur : www.delicesperches.fr

Héberger un artiste, devenir mécène, être bénévole ? lesdelicesperches@gmail.com 16 JUIN

LES DELICES

PERCHÉS (



concerts, cuisine, bar, spectacles, tout public theatre, cirque, costumerie...



7ÈME ÉDITION DU FESTI MESA'JOIE

7ème édition de poche

- ***** --



Mésageoises, Mésageois!

En route pour la 7ème édition du Festi Mesa'Joie! Beau programme en perspective, riche et varié!

Cette année encore, nous souhaitons offrir une culture "solidaire".

Votre participation se fera en nature : nous vous proposons d'apporter, chacun,

2kg de produits d'hygiène en priorité et/ou de denrées non périssables.

Les dons seront reversés à l'association le "Secours Populaire" de Vizille.

Pour ceux qui le souhaitent, un pot de l'amitié sera offert à l'issue de chacun des spectacles afin de prendre le temps d'échanger.

Venez profiter de cet agréable moment!

Réservation : festimesajoie@orange.fr 06.76.05.37.10

4, 5 ET 6 OCTOBRE

https://festimesajoie.jimdofree.com/



Vendredi 4 octobre 20h

Chez Nadine et Jean Jacqu<mark>es Massard Dubuy</mark> 95, route du plan <mark>du Noyer</mark> Notre Dame de <mark>Mésage</mark>

Pik & Pok, c'est la rencontre de deux passionnés de musiques traditionnelles. Initiés à des traditions différentes, leurs répertoires venus des Balkans, d'Italie ou d'Amérique du Sud se mélangent et font résonner joie et mélancolie avec énergie et passion.

https://cmtra.org/les_acteur/artistes/1089/PikampPo



Concert – Pik & Pok Par Marie Ginestière et Fabien Dubuy

A l'issue du concert, nous vous proposons une scène ouverte : musiciens et/ou chanteurs amateurs venez avec vos instruments nous présenter un extrait de vos productions, sur inscription.





Entre deux rives - Récit conté Par la Compagnie Infusion

Samedi 5 octobre 20h

Chez Marie-Ange et Jean Menoud 162 Chemin Pré du Palais Saint Pierre de Mésage



Contemplation, observation, joies, peurs, découvertes d'une extraordinaire banalité, "Entre deux Rives" est tiré d'une aventure maritime de France jusqu'en Guadeloupe, que raconte dans son carnet de bord une jeune femme novice de la mer.

Au fil du spectacle, les deux artistes-navigatrices, Flore et Fanny, nous plongent dans leur traversée de l'Atlantique à la voile. Un voyage homérique de France jusqu'en Guadeloupe qui bouleverse les liens à ce qui nous entoure.

Leur mini-théâtre d'objets à l'italienne nous embarque en pleine révolution de notre rapport aux autres et aux choses. Les éléments marins, les tempêtes sonores, la poésie des nuages, le souffle du vent, la peur de l'inattendu et la joie de la découverte à bord vibrent d'une surprenante intensité, s'animent à la portée de nos sens. Au cours de la traversée, leur voyage maritime devient le notre par la magie d'un spectacle vivant.

On en ressort transporté et transformé!

https://www.cie-infusion.com/des-lectures-du-carnet-de-voyage-de-la-traverse



Conférence : Immersion au coeur d'une colonie d'abeilles par Pauline Rouger



Dimanche 6 octobre 17h

A la Chapelle Saint Firmin Notre Dame de Mésage

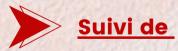
Les abeilles sont essentielles à l'équilibre de notre environnement. Au travers de cette intervention vous découvrirez le fonctionnement biologique d'une colonie, les différentes abeilles, leur rôle et le cycle d'une colonie au cours des saisons.

Dégustation à la clé pour découvrir les différents produits issus de leur travail

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'acheter du miel et produits dérivés.



Théâtre : Dubois & Dubois Par la Compagnie Attrape-Lune



Lorsqu'un comptable d'aspect naïf se présente à lui pour être embauché, Michel Dubois, entrepreneur au bord de la faillite, voit en cet homme un pantin idéal pour sauver son affaire. Mais tout ne se passe pas comme prévu. Cette comédie burlesque et loufoque est aussi une ode à la candeur, dont la puissance est ici dévastatrice.

http://attrapelune.free.fr



dispense des cours hebdomadaires de Yoga Mardi 18h30-20h, à Notre-Dame de Mésage, renseignements AGIL Jeudi 18h30-20h, à Eybens, renseignements CLC d'Eybens

propose des ateliers collectifs de Yoga et Sophrologie _

répond aux demandes de séances individuelles, en yoga et en sophrologie

<u>Au plaisir de vous accompagner dans ces expériences</u>

Dernier atelier de la saison samedi 8 juin de 9h30 à 12h sur le site de la Chapelle St Firmin – repli en salle d'évolution en cas de pluie.

Bel été de détente et de paix,

Association Yes-Yoga Et Sophrologie 37 Allée du Connex 38220 NOTRE DAME DE MESAGE 06 67 97 66 06



A NOTER DANS VOTRE AGENDA DE RENTRÉE :

Mardi 17 Septembre

Reprise des Cours de Yoga Aqil (1 cours d'essai gratuit)

Samedi 28 Septembre

Les pratiques et techniques proposées

s'adaptent au rythme et aux besoins de

chacune et chacun. Tout en favorisant l'apaisement du mental, l'évacuation des tensions physiques mentales et

émotionnelles, elles renforcent l'immunité et développent la confiance en soi.

> Atelier collectif Yoga et Sophrologie



LES BEAUX JOURS SONT DE RETOURS

Pour l'occasion, on souhaite un joyeux anniversaire à la FIT FAMILY qui fête ses 1 an de séances organisées au stade de Notre Dame de Mésage, au niveau du City.

Une année de bonne ambiance, de sourires, de fun, de courbatures, de musique, d'encouragement, de motivation...





POUR RAPPEL LE FIT C'EST:

GRATUIT

Tous les samedis à 10h30

Pour tous les âges

Pour tous les niveaux

Du cardio, renforcement, jeux, relaxatio

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Depuis 2 ans, la collecte des ordures ménagères est maintenue les lundis même s'il est férié.

Hormis les:

25 décembre

ler janvier

ler mai

Pour ces jours-ci, la collecte a lieu le jour suivant, soit le mardi.

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, LA MÉTROPOLE AU RENDEZ-VOUS.

Depuis le 1er janvier, les collectivités ont l'obligation de proposer à leurs habitants des solutions pour trier leurs déchets alimentaires. La Métropole grenobloise a anticipé cette obligation en prenant le sujet à bras-le-corps depuis plusieurs années. Elle est aujourd'hui l'un des premiers grands territoires urbains où le tri des déchets alimentaires est généralisé. Les solutions sont multiples : collecte d'un bac marron, composteurs gratuits, points d'apport volontaire, ... Qu'ils bénéficient de l'une ou l'autre de ces solutions, plus de 90% des habitants du territoire disposent aujourd'hui d'une solution adaptée.

POUROUD TRIER SES SERVITATION CHERT

Épluchures, restes de repas, marc de café, pain rassis, produits périmés... Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle grise.

Chaque métropolitain en produit en moyenne 60 kg par an. Trier ses déchets permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à leur incinération – d'autant qu'ils sont composés à 90 % d'eau, de produire des énergies renouvelables (à partir de 2026 pour la Métropole) – comme le biogaz – ainsi que du compost, utilisé comme fertilisant naturel).

मार किराई एउए कमार १

Dans le cadre du déploiement, la Métropole a missionné dans chaque commune concernée des messagers pour remettre les équipements gratuits, expliquer les consignes aux habitants et répondre à leurs questions.

Quel a été l'accueil du dispositif?

Globalement, les retours sont positifs et ceux qui ont adopté le tri des bio-déchets ne reviendraient pas en arrière.

Avec l'été, des nuisances peuvent apparaître en raison des fortes chaleurs mais il existe des solutions simples pour éviter l'apparition d'odeurs ou de moucherons.

Dans un composteur par exemple, il suffit d'enfouir légèrement les déchets alimentaires sous un peu de broyat de bois ou de la tonte. Ne pas hésiter aussi à brasser un peu plus régulièrement l'été. Si l'on utilise un bac marron on peut ajouter un second sac en sens inverse, bien noué, pour le rendre hermétique et le jeter tous les 2 jours.

-A-41 tion (Net 41 to 14 to 14

Privilégiée de prime abord, la collecte en porte-à-porte s'avère ne pas être adaptée à tous les secteurs. Commune après commune, les services métropolitains ont effectué un véritable travail de dentelle pour identifier une solution appropriée à chacun.

Dans les communes rurales ou dans les quartiers regroupant une majorité de maisons la Métropole a opté pour la mise à disposition de composteurs gratuits, individuels ou collectifs. Le compostage à domicile reste en effet la solution la plus pratique et écologique.

Parallèlement, la collecte en porte-à-porte est mise en place dans les immeubles du territoire. Un nouvel équipement a fait son apparition : dans les cuisines un petit bio seau marron avec des sacs compostables et un bac marron das le local poubelle, collecté chaque semaine.

La collecte des déchets alimentaires est également déployée auprès des professionnels. 900 d'entre eux (restaurateurs, boulangers, primeurs...) sont aujourd'hui concernés, ainsi que la plupart des restaurants scolaires du territoire, soit 120 cantines des écoles primaires, collèges et lycées.

A partir de 2024 des abri-bacs (points d'apport volontaires) seront déployés dans les communes, quartiers ou immeubles n'ayant pas pu être équipés en raison de contraintes techniques. Il s'agira aussi de poursuivre le travail de sensibilisation auprès des habitants, bailleurs, syndics... afin d'atteindre collectivement l'objectif fixé par la Métropole : collecter 25 kgs de déchets alimentaires par an et par habitant d'ici à 2030.



de déchets alimentaires dans la poubelle grise qui pourraient être compostés







ALERTE ARS: LE MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique-tigre (Aedes albopictus) est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est qui a colonisé une grande partie du monde. Installée en France métropolitaine depuis 2004, son aire de répartition n'a cessé d'augmenter.



Cette espèce est connue comme étant vecteur de la transmission de différents virus à l'origine de maladies humaines comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Mais, son implantation dans une commune est avant tout synonyme d'importantes nuisances dues aux piqures du moustique tout au long de la journée.

Impossible à éradiquer, les actions de lutte visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possibles en réduisant le nombre de lieux favorables au développement de l'espèce (= gîtes larvaires).

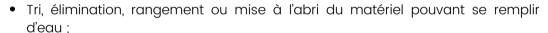
Cette lutte est l'affaire de tous. Vous aussi, en tant qu'acteurs de l'habitat collectif, vous êtes particulièrement concernés.

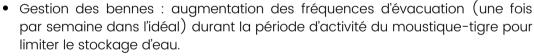
Souhaiter éradiquer le moustique-tigre est illusoire, mais il est possible de réduire fortement sa nuisance et de limiter les risques sanitaires.



QUELQUES PRÉCONISATIONS:









 Concernant le fleurissement : proscrire les espèces végétales qui, par leur port ou par leur coupe, permettent de recréer des gîtes larvaires.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : https://AgirMoustique.frstique-tigre; N'hésitez pas à lire attentivement le guide pratique et à vous renseigner auprès de l'EID (Entente Interdépartementale de démoustication) au 04 79 54 21 58



LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, notre Commune propre, c'est possible !

Dans la rue, je jette mes déchets à la poubelle (papiers, mégots, emballages, canettes, masques...).

Je mets les poubelles dans le bon conteneur et s'il est plein je ne les dépose pas à côté.

Je ramasse toujours les déjections de mon animal.

Je joue mon rôle de citoyen en contribuant, dans un esprit de solidarité et de civisme, à l'entretien de ma Commune.



Liberté Égalité Fraternité



COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE

Lors d'une activité en plein air

- Portez des vêtements et chaussures couvrants
- Mettez un chapeau ou une casquette
- Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez pas à même le sol
- Examinez régulièrement vos vêtements et le corps
- Prenez un tire-tique et du désinfectant avec vous

Après l'activité

- Inspectez tout votre corps. Faites-vous aider ou utilisez un miroir
- Prenez une douche
- Lavez vos vêtements
- Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie



Quand la tique attaque...

Les tiques sont des parasites qui vivent dans les forêts, parcs, talus, mais aussi dans les prairies ou jardins.

Elles peuvent transmettre la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.



COMMENT RETIRER

Enlevez-la rapidement avec un tire-tique

(disponible en pharmacie)



Ne pas écraser la tique tant qu'elle n'a pas été retirée.

Cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries.

Consultez rapidement votre **médecin** en cas de :

symptômes

plusieurs jours ou semaines après la morsure : fatigue, fièvre, douleurs articulaires, maux de tête



centrée sur le point de morsure et qui s'étend en cercle



www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



MISSION BÉNÉVOLAT



« JeVeuxAider.gouv.fr » est une plateforme publique de bénévolat créée en 2020. Elle met en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les associations, les établissements publics et les communes qui ont besoin de bénévoles.



Elle représente à ce jour une communauté de plus 460 000 bénévoles.



La plateforme mise en place par la Réserve Civique permet de recenser des missions de bénévolat, ponctuelles, à distance ou près de chez soi.

Toute personne âgée de 16 ans et plus peut y accéder. La recherche se fait par commune, type d'activités, mots -clés et disponibilité.





MAIRIE

Heures d'été du 15/07 au 16/08 inclus (horaires modifiables en cas de fortes chaleurs):
L'accueil de la Mairie est ouvert au public les lundis, mardis, vendredis de 13h30 à 15h30.
04 76 68 07 33
mairie.ndmesage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.fr

MEDICAL

Pompiers: 18

Urgences : 112 depuis un portable SAMU et Centre Anti-Poison : 15

(en cas d'urgence)

Urgences Médicales :

08 10 15 33 33

Urgences 114:

Service public d'urgence Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

Pharmacie de garde :

Servigardes vous informe par téléphone : 08 25 74 20 30 (0,15€/minute) www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :

04 76 08 47 09

Du lundi au vendredi : 20h-23h
Le samedi : 14h-18h et 19h-23h

• Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h

et 20h-23h

Les accès directs sont déconseillés.

Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

TRESOR PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressezvous aux Tabac-Presse de Vizille. Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr.

DECHETS

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets : 0800 500 027

(Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

Les déchèteries :

Péage du Vizille :

Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille

Champ sur Drac:

Rue Léo Lagrange, 38560

Champ-sur-Drac

Collecte des ordures ménagères : Sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi.

Lorsque le lundi est férié, la collecte est maintenue. Hormis le 25/12, 01/01 et 01/05, elle se fait le lendemain, soit le mardi.

HORAIRES DÉCHÉTERIES DU 1ER AVRIL 2024 AU 31 OCTOBRE 2024

EAU

· Potable:

Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation,

facturation : le centre d'appels de la Régie publique de l'eau potable de la Métropole est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17 Informations complémentaires sur le site :

https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage peuvent se rendre aussi à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix, dans la même tranche horaire.

- Assainissement : 04 76 59 58 17 le centre d'appels est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
- Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Vizille	Fermé	12:30-18:00	12:30-18:00	12:30-18:00	9:00-12:00 13:15-18:00	9:00-12:00 13:15-18:00
Champ sur Drac	9:00-12:00 13:30-18:00	13:15-18:00	9:00-12:00 13:30-18:00	13:15-18:00	9:00-12:00 13:00-18:00	9:00-12:00 13:30-18:00
Vaulnavey le Haut	8:45-12:00 13:00-18:00	8:45-12:00 13:00-18:00	8:45-12:00 13:00-18:00	8:45-12:00 13:00-18:00	8:45-12:00 13:00-18:00	8:45-12:00 13:00-18:00

AGENDA.



Mairie - Ouverture au public

Heures d'été du 15/07 au 16/08 inclus (horaires modifiables en cas de fortes chaleurs) :

L'accueil de la Mairie est ouvert au public les lundis, mardis, vendredis de 13h30 à 15h30.

Mairie

Notre Dame de Mésage

Place de la Mairie 38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail: mairie.ndmesage@wanadoo.fr Web: www.notredamedemesage.fr

• • • • • • • • • • • • • •

Dépôt légal 2eme trimestre 2024

Responsable de Publication : Jérôme BUISSON / Comité de rédaction : Commission Communication / Graphisme Mise en Page : Manon Gallego / Impression : Mairie / Tirage : 520 exemplaires